



COMPTE-RENDU DU BUREAU Mercredi 08 juin 2022 – Selles sur Cher

Le Bureau du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **mercredi 08 juin 2022 à 17h, à Selles sur Cher**, sur convocation adressée par mail le 05 mai 2022.

Sous la présidence de M. Christophe THORIN, assistaient à la réunion :

<u>Les vice-présidents :</u>	<u>Les Membres :</u>	
• Éric CARNAT	• Philippe PLASSAIS	• Joël HERISSET
• Stella COCHETON	• Sylviane TURMEAUX	• Bruno MARECHAL
• Sylvie DOUCET	• Aurélien BERTRAND	

Excusés et/ou Absents :

• Quentin LEGOUY	• Emmanuel LEONARD	• Jacques PAOLETTI	• Alain POMA
• Nicole ROGER	• Alexia LACLERGUE	• Pascal PICARD	• Jean-Luc BRAULT

Assistaient également à la réunion :

• Jeanny LORGEUX Président de la CCRM	• Camille GILLET, chargé de mission LEADER
• Julien BEAUDON, Directeur du Pays	• Natacha GUERIN, Assistante de Direction

M. Christophe THORIN remercie les membres du Bureau d'être présents à la réunion.

ORDRE DU JOUR

- 1) **CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)**
 - a. Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention
 - b. Etat de consommation de la maquette financière
- 2) **PAT (Projet Alimentaire de Territoire) /CEP (Conseiller en Energie Partagée)**
 - a. Point recrutement
 - b. Information sur la restitution du diagnostic alimentaire de territoire par l'Observatoire
- 3) **LEADER**
 - a. Présentation du bureau d'études sélectionné pour l'élaboration de la candidature LEADER 2023-2027
 - b. Planning méthodologique de travail
- 4) **Questions diverses**

1. CRST - CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Président laisse la parole à Julien Beaudon, Directeur du Pays, afin de faire la présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention dans le cadre du CRST :

- a. [Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention](#)

AXE A - DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE

Volet « SITE TOURISTIQUE ET LIEU D'INFORMATION TOURISTIQUE » (Fiche A6-14) :



○ **Commune de Montrichard Val de Cher – Projet de réhabilitation et réouverture au public du donjon**

Opération en quatre phases - Demande de subventionnement de la Phase 2, négociée en partenariat avec l'Etat au bilan mi-parcours du CRST, pour un taux de subventionnement de 8.4%. Compte tenu du classement du Donjon en tant que site Patrimoine Remarquable, le déplaçonnement de l'investissement subventionnable au-delà des 80% d'aides publiques est en cours – un accord oral doit être confirmé par courrier actant ce déplaçonnement pour l'Etat.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Réhabilitation et réouverture au public du donjon de Montrichard	Commune de Montrichard Val de Cher	2 955 093€	CRST Taux 8.4% - négocié dans le cadre du CRST au bilan mi-parcours	248 000.00€

Avis favorable.

○ **Black Jack Blues Association – Projet d'extension du musée du Blues**

Projet d'extension du musée du Blues situé à Châtres sur Cher, avec une galerie supplémentaire ainsi qu'un centre documentaire. Une participation LEADER a également été sollicitée sur ce projet et accordée.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Extension du Musée du Blues	BLACK JACK BLUES ASSOCIATION	105 334,79 €	30%	20 140,50 €

Avis favorable.

Volet « PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE ET SYSTEME ALIMENTAIRE TERRITORIALISE » (Fiche A3-05) :

○ **.PVCR – Etude sur la restauration collective et la transformation alimentaire**

Projet d'étude mutualisée entre les Pays du Loir-et-Cher confiée à l'Observatoire 41 afin d'avoir une meilleure lisibilité des pratiques de restauration hors domicile sur notre territoire ainsi qu'au niveau du département. Les Pays Vendômois et Grande Sologne mobilisent leurs programmes LEADER pour financer cette étude. Les Pays des Châteaux et vallée du Cher contribuent au financement de cette étude via le CRST. Le Pays prendra le reste à charge sur son budget étude (1 391€).

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Etude confiée à l'Observatoire 41 sur la restauration collective et la transformation alimentaire	Pays de la Vallée du cher et du Romorantinais	7 015 €	60%	4 200.00 €

Avis favorable.

AXE C: RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL

Volet « REVITALISATION DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS » (Fiche C1 - 23.5) :

○ **Commune de Selles-sur-Cher – Aménagement d'un espace détente cyclo-touristique aux abords du canal de Berry**

Subvention dans le cadre de la fiche action 23-5 du contrat « Petites villes de demain ».

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Aménagement d'un espace détente cyclo-touristique aux abords du bassin du canal De Berry	Commune de Selles sur Cher	197 400 €	40%	78 900 €

Avis favorable.

Volet « VELO UTILITAIRE » (Fiche C5 - 30) :

○ **Commune de Selles-sur-Cher – Aménagement d'une piste cyclable à vocation utilitaire le long de l'avenue du TPG ALBERT**

Cette piste cyclable, à vocation utilitaire, reliera la gare de Selles-sur-Cher au cœur de ville, et permettra un accès plus sécurisé également au collège des Pressigny qu'elle desservira.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Aménagement d'une piste cyclable à vocation utilitaire le long de l'avenue du TPG ALBERT	Commune de Selles sur Cher	34 356.00€	40%	13 742.40€

Avis favorable.



Volet « AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS » (Fiche C1 - 23) :

○ Commune de Thenay – Aménagement du jardin public

Situé en cœur de bourg à proximité du château et de la boulangerie, cet aménagement sera composé de plantes d'essences locales. La Région ayant estimé au regard du descriptif de ce projet que la fiche trame verte et bleue ne correspondait pas, ce projet est placé sur la fiche 23 dont le solde est à 0€. Ce projet sera financé par le biais de l'enveloppe fongible du Pays

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Aménagement du jardin public de Thenay	Commune de Thenay	79750€ (dont 39 825 € éligible au CRST)	40%	15 900.00 €

Avis favorable.

AXE D : PRIORITE TRANSVERSALE - transition écologique

Volet « TRAME VERTE ET BLEUE » (Fiche D - 31) :

○ Commune de Thenay – Sentier d'interprétation et parcours numérique autour de l'étang de Thenay

Mise en place d'un sentier d'interprétation aux abords de l'étang Roger, accompagné d'un parcours numérique. Ce projet a également sollicité le programme LEADER afin d'aménager cet espace.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Sentier d'interprétation et parcours numérique - Etang de Thenay	Commune de Thenay	30 825.00€	TX: 50% de 8316.00€ (reste à charge après LEADER et Conseil DEP 41)	4 200.00€

Avis favorable.

AXE E - PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL

Volet « ECLAIRAGE PUBLIC » (Fiche E-35.3) :

○ Commune de Selles-sur-Cher – Remplacement de l'éclairage public le long du canal de Berry et air d'accueil

Ce projet s'inscrit dans le cadre du réaménagement du bassin du Canal.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Remplacement de l'éclairage public le long du canal De Berry et air d'accueil	Commune de Selles sur Cher	15 218.00 €	30%	4 500.00 €

Avis favorable.

Concernant le volet « éclairage public », le Président rappelle que « l'éclairage public » a déjà été réabondé à plusieurs reprises, via les crédits du volet Energetis du CRST. Le Président précise que l'enveloppe dédiée est désormais vide et ne sera plus réabondée. En conséquence, aucun nouveau projet de ce type ne pourra être financé par le CRST, qui, pour rappel se termine le 10 octobre 2023.

Volet « PLAN ISOLATION DES BATIMENTS PUBLICS » (Fiche E-35) :

○ Commune de Chissay en Touraine – Projet d'isolation et de rénovation de l'école et mise en place d'une chaufferie biomasse.

Projet d'envergure, il sollicite différents fonds en sus de l'autofinancement et du CRST, à savoir: COT ENR ; Département ; DSIL et FEDER.

PROJETS	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	TAUX	SUBVENTION
Projet d'isolation et de rénovation de l'école et chaufferie biomasse	Chissay en Touraine	985008.89€ (dont éligible : 270 348.33€)	60%	162 200.00 €

Avis favorable.



b. Etat de consommation de la maquette financière

Le Directeur du Pays présente un état des lieux des engagements des crédits. En synthèse, il précise ensuite que 71% des crédits ont été engagés en y incluant les projets présentés ce jour, soit 116 projets qui ont déjà pu être financés dans ce contrat régional de 4^{ème} génération pour le Territoire.

		Taux d'engagement
Enveloppe initiale Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)	11 713 500€	100 %
Crédits engagés à mi-parcours 16 04 21	6 042 694 €	52%
TOTAL DES CREDITS ENGAGES SUR ENVELOPPE TOTALE (potentiel dossiers du 08 06 22)	8 298 561 €	71 %
Crédits non engagés	3 414 939€	29%
Investissements subventionnés	27 000 000 €	

2. PAT (PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE) / CEP (CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE)

a. Point recrutements

➤ **Poste de Chargé de mission P.A.T. – Projet alimentaire territorial**

Le Président rappelle qu'un jury de recrutement composé du lui-même, de Quentin Legouy, du Directeur et de la chargée de mission LEADER avait été mobilisé début avril. A l'issue, le recrutement fut infructueux, non par faute de candidatures de qualité, mais en raison d'exigences financières élevées ou d'éloignement géographique trop contraignant. Le Conventionnement en cours avec l'Observatoire 41 pour finaliser le diagnostic alimentaire permet toutefois une certaine souplesse jusqu'à l'automne pour finaliser ce recrutement.

➤ **Poste de CEP - Conseiller en énergie partagé**

Face à l'urgence de ne pas voir s'essouffler la dynamique du dispositif CEP du Pays et répondre aux fortes attentes des élus pour une assistance technique de qualité pour les projets de rénovation Enr sur le territoire, un nouveau Conseiller en Energie Partagé rejoindra l'équipe du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais à compter du 01 juillet 2022. Emmanuel CHARONNET a été sélectionné pour succéder à Cyrille MEUNIER.

b. Information sur la restitution du diagnostic alimentaire de territoire par l'Observatoire

Le Directeur du Pays rappelle que lors du Comité syndical du 12 octobre 2021, l'Observatoire 41 avait présenté de manière exhaustive les grandes lignes du diagnostic alimentaire. Entre janvier et juin 2022, l'Observatoire a complété ce diagnostic par la mise en place d'enquêtes auprès des grandes et moyennes surfaces, des logisticiens, posant ainsi la question saillante de l'approvisionnement alimentaire.

Le diagnostic sera intégré dans l'élaboration de la prochaine candidature LEADER et servira de socle pour construire le programme d'actions du PAT. Camille GILLET et Julien BEAUDON participeront prochainement à diverses sessions de formation dédiées au PAT (13 juin / 28 juin).

3. LEADER

a. Présentation du bureau d'études sélectionné pour l'élaboration de la candidature LEADER 2023-2027

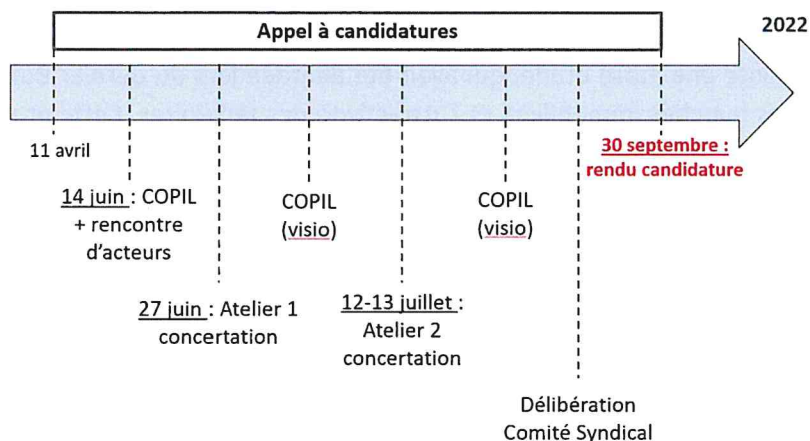
Le Président rappelle que dans le cadre de la prochaine candidature LEADER, dont le dossier doit être déposé en septembre prochain, l'accompagnement d'un Bureau d'étude expert, technique et reconnu est indispensable.

Camille GILLET présente le choix définitif retenu : le choix s'est porté sur la prestation associée des consultants « Neoclide » et « Lundi en huit » pour un budget total de 35 016 € TTC (sollicitation de la dotation FEADER : 16 000€ / Reste à charge du PVCR : 19 016€).



a. Planning méthodologique de travail

Camille GILLET fait une présentation du planning et indique que les invitations à participer aux groupes de travail sont sur le point d'être lancées.



4. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Modification des statuts du Pays de la Vallée du cher et du Romorantinais**

Le Président informe les membres du Bureau que l'arrêté préfectoral actant de la modification de l'article 5 des Statuts du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est paru. Il rappelle que la modification portait sur l'article 5 et plus spécifiquement sur la composition des membres titulaires et suppléants y représentant le Département :

- Pour le Département de Loir-et-Cher : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, siégeant au Conseil Départemental, par canton dont le bureau centralisateur est situé sur le territoire du Pays.

➤ **Délibération sur signature Convention @actes**

Le Président rappelle que l'acronyme @CTES désigne le système d'information destiné à mettre en œuvre le contrôle de légalité dématérialisé. Le Président propose aux membres du Bureau d'approuver la mise en place de la Convention @ctes entre le Syndicat Mixte de la Vallée du Cher et du Romorantinais et la Préfecture, et de l'autoriser à signer cette Convention avec Monsieur le Préfet.

⇒ **Le Bureau approuve à l'unanimité**

➤ **Présentation et validation des conventions passées entre l'Observatoire 41 et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**

Julien Beaudon fait un rappel des études envisagées au budgets 2022 avec l'Observatoire 41 :

Charges prévisionnelles		7 650 €
Enrichissement du diagnostic alimentaire		11 000 €
Diagnostic territorial de la santé		7 650 €
<i>Dont Phase 1</i>	Actualisation des bases de données, recherches d'informations complémentaires, intégration en base de données, mise en cohérence	1 250 €
<i>Dont Phase 2</i>	Traitement, cartographie, analyse, restitution	5 900 €
	Pilotage et suivi administratif	500 €
Recettes prévisionnelles		7 650 €
Subvention du Pays pour l'enrichissement du diagnostic alimentaire		10 000 €
Subvention du Pays pour le diagnostic santé		7 000 €
Autofinancement Observatoire		1 150 €



Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir approuver ces conventions avec L'observatoire 41, conventions concrétisant les études déjà validées lors du Comité Syndical du 12 04 2022 et inscrite au Budget Primitif.

⇒ **Le Bureau approuve à l'unanimité**

Le Directeur du Pays présente une autre étude, qui avait été abordée lors du dernier Bureau en avril dernier et qui porte sur la dynamique des marchés immobiliers et l'attractivité des territoires. Cette étude sera réalisée à l'échelle des territoires des trois pays de Grande Sologne, de la Vallée du Cher et du Romorantinais, et du Vendômois, particulièrement impactés par ce projet.

L'Observatoire s'efforcera de traiter les questions suivantes : Quelle est la réalité actuelle, en période post-confinement, de l'attractivité des territoires de Loir-et-Cher ? Quelle est l'ampleur véritable de ce phénomène ? Est-ce corroboré par le sentiment des élus locaux, des agences immobilières, des notaires ? Quelles catégories de biens sont concernées ? Quels territoires sont les plus impactés ? Quels sont les profils des nouveaux acquéreurs ? Sont-ils principalement des résidents permanents ou occasionnels ?

Recettes prévisionnelles	30 000 €
Subvention Leader – GAL Grande Sologne	7 933 €
Subvention Leader – GAL du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	7 933 €
Subvention Leader – GAL Pays Vendômois	7 933 €
Autofinancement Observatoire	6 200 €

⇒ **Le Bureau approuve à l'unanimité**

➤ **Présentation et validation de la mise à jour du barème de remboursement d'indemnités kilométriques**

Afin de se conformer au barème des services fiscaux, il est proposé par le Président que les taux soient réévalués pour s'aligner à ceux appliqués pour les collectivités territoriales.

⇒ **Le Bureau approuve à l'unanimité**

➤ **Prochain comité Syndical**

Le Président informe les membres du Bureau que le prochain Comité Syndical du Pays se tiendra le jeudi 30 juin 2022, à 18h, à la salle des fêtes de Noyers-sur-Cher.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et lève la séance à 18h.

Christophe THORIN,
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais